

Extrait du El Correo

<https://www.elcorreo.eu.org/L-Amerique-latine-avance-vers-la-reconnaissance-des-droits-des-peuples-indigenes-et-noirs>

L'Amérique latine avance vers la reconnaissance des droits des peuples indigènes et noirs

- Notre Amérique - Frère Indigène -

Date de mise en ligne : mercredi 26 mai 2010

Copyright © El Correo - Tous droits réservés

Plus de deux millions de personnes appartenant à 50 peuples autochtones et 55 peuples indigènes et noirs du Mexique, ainsi que des représentants de 25 pays d'Amérique latine, se sont réunies dans la capitale mexicaine. Du 20 au 23 mai, ils prenaient part à la Rencontre des peuples indigènes, autochtones et afro-descendants d'Amérique latine et des Caraïbes.

À cette occasion, les participants ont réclamé justice suite à l'assassinat de défenseurs des droits humains, de journalistes et de leaders indigènes, notamment à Oaxaca (Mexique), ainsi que devant l'extinction de communautés entières.

L'événement s'est conclu par l'émission de la déclaration Mexique-Tenochtitlan qui porte sur l'affirmation des droits de ces populations.

Au cours de cette semaine, quelques pays de la région ont servi de plateforme pour la reconnaissance des droits civils et politiques liés à la diversité culturelle et ethnique.

À la veille du bicentenaire de l'indépendance argentine, comme réponse à la mobilisation massive de plus de 10 000 représentants des peuples autonomes à Buenos Aires (Argentine), la présidente Cristina Fernández a décrété la création d'une commission pour l'analyse des questions indigènes, comme le droit constitutionnel à la terre.

Au Mexique, on s'attend à ce qu'une loi des droits indigènes soit introduite en septembre, servant de base pour l'éventuelle constitution politique.

Au Pérou, l'approbation de la loi de consultation des peuples indigènes a été vue comme un pas fondamental pour un rapprochement entre l'État et la population indigène, et pour l'affirmation des droits indigènes.

Au Guatemala, la Commission interaméricaine des droits humains (CIDH) de l'Organisation des États américains (OÉA) ont demandé au gouvernement la protection de 18 communautés mayas et la suspension de l'exploitation d'une mine d'or qui affecte négativement ces populations.

Sources :

« Aprobación de Ley de Consulta de Pueblos Indígenas representa cumplimiento de agenda pendiente », Inforégion, 24 mai 2010.

« Crean, por decreto, una comisión para "cumplir" con los indígenas », Perfil, 21 mai 2010.

« Encuentro de pueblos indígenas condena ley en Arizona », RNV, 24 mai 2010.

« La CIDH pide protección para 18 comunidades mayas de Guatemala », Último minuto, 21 mai 2010.

« Ley indígena debe ser base de constitución para el DF : Sederec », La jornada, 23 mai 2010.

[CEI](#) . Canada, le 26 mai 2010